

Info Hélène-Boullé



Secrétariat : (514) 596-5275
 Service de garde : (514) 596-7180
 Courriel : hboullé@csgm.qc.ca
 Site Internet : <http://helene-boullé.csgm.ca/>

1^{er} octobre : Enfin, notre fête de la rentrée!

Octobre 2021									
4	Lundi	5	Mardi	6	Mercredi	7	Jeudi	8	Vendredi
Début des activités parascolaires au SDG		Journée mondiale des enseignant.es		Rencontre du Conseil d'établissement					
11	Lundi	12	Mardi	13	Mercredi	14	Jeudi	15	Vendredi
Congé Action de grâce <input type="checkbox"/>								Cross-country au Parc Jarry (3e cycle)	
18	Lundi	19	Mardi	20	Mercredi	21	Jeudi	22	Vendredi
Début des rencontres de révision des plans d'intervention									
25	Lundi	26	Mardi	27	Mercredi	28	Jeudi	29	Vendredi
								Journée pédagogique <input type="checkbox"/>	

Situation actuelle en contexte COVID

Avec les cas d'écllosion dans certaines garderies et écoles, il est important pour nous de vous rappeler que l'équipe-école fait tout en son possible pour assurer la sécurité de tous notamment par le rehaussement des mesures d'hygiène et l'exclusion des personnes symptomatiques. Les tests de dépistage rapides à la COVID-19 seront déployés prochainement dans notre école. Ces tests permettront de détecter rapidement les élèves qui présentent des symptômes de la COVID-19 au cours de la journée. Nous souhaitons ainsi limiter les écllosions dans notre école et donc le nombre de classes fermées.

Ces tests de dépistage ne seront pas réalisés sans le consentement d'un parent de l'élève. **Nous vous invitons à remplir le formulaire de consentement et à nous le retourner le plus rapidement possible, si cela n'est pas déjà fait.** À noter que le consentement donné est valide pour la durée de l'année scolaire.

Ces tests seront faits par un membre du personnel volontaire de l'école, qui sera formé à la manipulation par le ministère de la Santé et des Services sociaux. **Si vous êtes volontaires ou vous connaissez une personne volontaire dans la communauté (infirmière retraitée ou grands-parents) qui souhaitent s'impliquer à notre école pour effectuer ces tests de dépistage rapides, veuillez svp communiquer avec la direction de l'école pour convenir des modalités.** Ces tests seront effectués lors de l'apparition de symptômes à l'école et les parents seront invités à venir chercher leur enfant en cas de résultat positif.

Dans l'éventualité où votre enfant développerait des symptômes apparentés à la COVID-19 dans la journée et que vous n'auriez pas donné votre consentement, aucun test ne sera effectué sur votre enfant. Comme il est prévu, votre enfant sera isolé et vous serez appelé pour venir le chercher.

Résultat d'un dépistage

Nous vous communiquerons rapidement le résultat de dépistage et les recommandations qui l'accompagnent.

- **Résultat négatif** : l'enfant peut rester en classe en portant un masque. Vous devez demeurer vigilant. Si des symptômes persistent, vous devez garder votre enfant à la maison et vous présenter dans un centre de dépistage pour que soit réalisé un test de laboratoire.

- **Résultat positif** : l'enfant est isolé. Vous serez contacté pour le ramener à la maison en vue de réaliser un test dans un centre désigné de dépistage.

Il est à noter que ces tests rapides ne remplacent pas ceux réalisés en centre de dépistage : si votre enfant présente des symptômes lors de son arrivée à l'école, il sera retourné à la maison et il vous faudra l'amener dans une clinique de dépistage. **Notre objectif est de proposer un dépistage rapide en cas d'apparition de symptômes au cours de la journée à l'école.**

Pour connaître la clinique de dépistage la plus près de chez vous : [liste des cliniques de dépistage à Montréal.](#)

En cas de doute quant aux symptômes de votre enfant, nous vous encourageons à utiliser [l'outil d'autoévaluation](#) qui vous fournira une recommandation sur la marche à suivre.

Merci de votre collaboration,

1^{er} octobre : Fête de la rentrée!

Enfin, nous profiterons de cette journée pour célébrer la rentrée 2021!

Au programme, jeux gonflables, mini-golf et cônes glacés!

Ventilation des classes et petite veste

Toujours en mesure de prévention, nous essayons le plus possible de garder les fenêtres ouvertes afin de bien aérer l'école. Comme les journées deviendront plus fraîches, nous vous invitons à prévoir un gilet d'appoint que votre enfant pourrait garder dans son casier.

Lundi le 5 octobre est la journée mondiale des enseignants (es)

Nous voulons rendre hommage aux enseignants qui côtoient et forment les jeunes. Chaque jour, par leur savoir-faire, ils leur permettent d'apprendre, de grandir et de réussir. L'engagement et la passion pour l'enseignement doivent être célébrés et applaudis. Encouragez votre enfant à remercier son enseignant (e) par un geste, un mot ou un dessin. Vous pouvez le laisser à la secrétaire ou dans le sac d'école. Merci d'aider nos enfants à réussir!

Nous leur disons MERCI d'être là!

Journées de pluie

En cas de pluie forte, dès leur arrivée sur la cour d'école entre 8h01 et 8h11, les élèves de la 1^{ère} à la 6^e année entrent par leur porte habituelle sur la cour d'école et se dirigent directement à leur casier. Pour les élèves du service de garde qui arrivent avant 8h01, ils se présentent à l'entrée principale comme à l'habitude.

Pour les élèves de la maternelle qui ne fréquentent pas le service de garde, ils entrent par la cour d'école entre 9h12 et 9h17. Leur enseignante sera présente pour les accueillir et les accompagner en classe. Les élèves de maternelle qui arrivent en retard soit après 9h17, devront se présenter au secrétariat.

Aux récréations, lorsqu'il n'y a pas de cours d'éducation physique, les groupes concernés pourront se rendre au gymnase pour leur récréation intérieure tandis que d'autres pourront utiliser le corridor actif au 1^{er} étage pour les élèves du 1^{er} cycle. Pour les élèves du 2^e et du 3^e cycle, ils pourront utiliser le gymnase, dans la mesure du possible, ou être dans le corridor pour profiter d'une période de détente à lire, jouer au *baby-foot* ou utiliser les vélos stationnaires.

Conseil d'établissement

Membres parents élus : Monsieur Mathieu Duhaime, Madame Karine Lane, Madame Hélène Morissette, Madame Julie Talbot et Madame Christine Mbala.

Membres parents substitués : Madame Elaine St-Onge et Madame Olivia Nguyen

Membres enseignants élus : Mme Elaine Caouette, Mme Maude Bessette-Langlois et Mme Pascale Tremblay

Membres enseignants substitués : Mme Marie-Claude Therrien et Mme Caroline Gagnon

Membre professionnel : Mme Béatrice Murabeau, psychoéducatrice

Membre personnel de soutien : Mme Isabelle Benoît, responsable du service de garde

Les séances du conseil d'établissement se tiendront par Teams. La prochaine rencontre est prévue le mercredi 6 octobre 2021, à 18h30. Le droit de parole est accordé au public au début de la séance du Conseil seulement.

Il est important de mentionner que les membres du CÉ ne peuvent transmettre l'invitation à d'autres personnes. L'ordre du jour sera déposé sur le site Internet de l'école et toutes personnes désirant assister à la rencontre (le public) doivent communiquer avec la direction ou le secrétariat de l'école au moins 24h avant la rencontre afin que nous puissions transmettre le lien de la rencontre à toutes les personnes ayant manifesté le désir d'y assister.

Si vous avez des questions ou commentaires à adresser au C.É. : hboulle.ce@csgm.qc.ca

OPP

L'organisme de participation des parents (OPP) a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents au projet éducatif de l'école. L'OPP encourage la collaboration des parents à la réussite de leur enfant. Il peut, au besoin, être consulté par les parents qui siègent au conseil d'établissement ou il pourra lui-même décider de donner son avis à ceux-ci sur toute question concernant les parents.

À l'école Hélène-Boullé, les parents bénévoles de l'OPP soutiennent les activités et réalisent divers projets et activités en collaboration avec le personnel de l'école, tels que des levées de fonds, des soirées cinéma ou de contes, un bazar annuel ou des spectacles de fin d'année. Pour plus de détails, voir en pièce jointe le document Bilan de l'OPP 2020-2021.

Que vous ayez 15 minutes, 1 heure, 1 journée, l'OPP est toujours à la recherche de parents bénévoles pour mettre la main à la pâte lors d'une activité ou pour mettre en place un nouveau projet !

Un formulaire en ligne est disponible pour ceux qui souhaiteraient joindre l'OPP. Voici le lien: [Bénévolat: Comités de parents de l'école Hélène-Boullé 2021-2022 \(google.com\)](#)

Si vous avez des questions ou commentaires à adresser à l'OPP: hboulle.opp@csgm.qc.ca

Communication avec l'école

Nous comptons sur votre habituelle collaboration afin de communiquer, le plus rapidement possible, un départ hâtif de votre enfant, avec l'enseignant.e ainsi que la responsable du service de garde.

De plus, pour vous assurer de recevoir les communications envoyées par notre école et par le CSSDM, nous vous demandons si ce n'est pas déjà fait, de lier votre adresse courriel au profil de vos enfants sur la plateforme MOZAIK Portail Parents.

MOZAIK Portail Parents vous permet entre autres d'accéder aux bulletins et résultats, de consulter les retards et les absences, de visualiser les états de compte de l'école et bien plus encore.

Il est accessible à partir de votre ordinateur à l'adresse suivante : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>, ou sur votre appareil mobile via l'application d'Apple : <https://apps.apple.com/ca/app/mparent-portail-parents/id1532289124?l=fr> ou de Google : <https://play.google.com/store/apps/details?id=ca.grics.mozaik.portail.parents>.

Pour lier votre adresse, il est nécessaire de créer votre compte :

1. Communiquer avec l'école de votre enfant pour donner votre adresse courriel.
2. Rendez-vous sur MOZAIK Portail Parents <https://portailparents.ca/accueil/fr/>
3. Saisissez l'adresse courriel que vous avez fournie à l'école de votre enfant. Créez un mot de passe ou connectez-vous avec le média social de votre choix.
4. Suivez les instructions et confirmez l'identité de votre enfant en remplissant le formulaire. Ayez en main sa carte étudiante, son horaire ou son bulletin pour accéder rapidement aux informations nécessaires.
5. Répétez pour chacun de vos enfants au besoin.

Pour davantage d'information, consultez ces ressources mises à votre disposition :

- Création d'un compte utilisateur : <https://www.youtube.com/watch?v=oVngSLH13IE>
- Foire aux questions : <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/boite-outils/mozaik-portail/>

Rencontre avec un membre du personnel de l'école

Il est très important de prendre rendez-vous lorsque vous souhaitez rencontrer un membre du personnel de l'école. Pour ce faire, deux moyens sont privilégiés : l'envoi d'un courriel à l'enseignant ou un appel au secrétariat de l'école.

Absences et retards

Si vous prévoyez que votre enfant sera absent ou en retard, nous vous prions d'en informer le secrétariat par téléphone ou par courriel. Veuillez prendre note de notre politique de retards en vigueur en pièce jointe ainsi que sur le site Web de l'école.

Encore plus dans le contexte actuel, il nous apparaît primordial d'avoir tous les élèves à l'heure à l'école pour que nous puissions veiller au bon déroulement des cours, permettre à tous les élèves de suivre leur routine d'accueil en classe, développer leur sentiment d'appartenance au groupe et assurer un climat propice aux apprentissages.

La grande majorité des élèves de l'école Hélène-Boullé sont ponctuels, mais quelques-uns ont plus de difficulté à être à l'heure, particulièrement le matin. Par respect pour lui-même et aussi pour les autres, il est important que tous les élèves arrivent à l'heure à l'école. Pour ce faire, nous sollicitons votre habituelle et très précieuse collaboration!

À compter du lundi 4 octobre, l'application de la politique des retards sera mise en application.

Rencontres d'élaboration ou de révision de plan d'intervention

Les parents dont leur enfant ont un plan d'intervention recevront prochainement une invitation à participer à une rencontre virtuelle pour réviser les moyens et objectifs selon les observations de l'enseignant.e et le rôle-conseil des personnes ressources de l'école. Votre collaboration est essentielle à la réussite de votre enfant et nous sommes persuadés qu'ensemble, nous pourrions soutenir votre enfant à travers ses réussites et ses défis.

Activités offertes pour nos élèves

- Début des cours de natation à la piscine St-Roch pour les élèves de maternelle
- Cross-country au parc Jarry pour les élèves du 3e cycle

Service de garde

Les activités parascolaires et les activités bonifiées sont de retour! Au programme, Takabouger, Taekwondo, Soccer, Comédie musicale et Hockey cosom pour les élèves de la maternelle à la 6^e année! Les mesures sanitaires en vigueur seront également

Depuis le début de l'année, nous envoyons des courriels avec des formulaires FORMS pour pouvoir s'inscrire aux journées pédagogiques et au parascolaire, c'est un franc succès, nous avons beaucoup plus de réponses de la part des parents.

Nous avons vécu une petite problématique lors de cette session de parascolaire; certains parents qui voulaient inscrire leur enfant pour le parascolaire n'ont pas pu, car leur enfant n'avait pas de dossier actif au service de garde. Pour remédier à cette situation, nous invitons les parents à inscrire leur enfant au service de garde, sans journée d'utilisation, seulement pour pouvoir recevoir toutes les informations par courriel, dont les journées pédagogiques et les parascolaires.

À partir du mois d'octobre, des élèves volontaires de 6e années deviendront de jeunes animateurs et de jeunes médiateurs sur la cour d'école le midi pour aider les plus petits du 1er cycle à connaître et respecter les règles de jeux et à résoudre leurs conflits de façon pacifique grâce aux 4 étapes de résolution de conflits. Merci de leur implication!

Journée pédagogique du 29 octobre

Les enfants de maternelles à 2e année iront cueillir des pommes et les élèves de 3e à 6e année resteront à l'école avec des activités sur le thème de l'Halloween. Il est présentement le temps de vous inscrire, un enfant à la fois. Vous trouverez le lien *Forms* dans vos courriels.

Soyez aussi attentifs à vos courriels pour les journées de novembre, car il y a trois journées pédagogiques, soit le 9, le 18 et le 26 novembre. Les liens *FORMS* vous seront prochainement envoyés, par groupe d'âge et par journée, selon les niveaux ciblés pour les sorties ou les activités à l'école.

Cette année le service de garde fête ses 32 ans d'existence le 31 octobre 2021.

En novembre surveiller la mise en ligne d'un *padlet* pour vous, les parents, avec une panoplie d'informations importantes pour le bien de vos enfants.

En terminant, nous vous rappelons l'importance d'aviser aussi le service de garde lorsque votre enfant quitte plus tôt et qu'il ne reste pas au service de garde après 15h28. Vous pouvez aviser par courriel au hboulle.sdg@csgm.qc.ca ou par téléphone du lundi au jeudi entre 7h30 et 17h30 et le vendredi jusqu'à 12h00 au 514-596-7180.

Jacinthe Nolin, directrice
Marc Beaulieu, directeur adjoint